



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**CONSEIL NATIONAL
DE LA REFOUDATION**

SAVOIR ROULER

Collège Molière
Ecoles d'éducation prioritaire de Colmar (écoles Brant, Pfister, Waltz, Anne Frank, St Exupéry)



PRÉSENTATION

Projet

Avenir vélo

Directeur / chef d'établissement

Muriel Garnier (collège Molière)
Nathalie Lefrang (école élémentaire JJ Waltz)
Caroline Sanchez (école élémentaire Brant)
Gregory Fuchs (école élémentaire A. Frank)
Franck Seidl (école élémentaire St-Exupéry)
Olivier Hinterlang (école primaire Pfister)

Responsable « équipe d'appui élargie »

Dominique Hestin, José Garcia, Myriam Guillemain, Cedric Herz

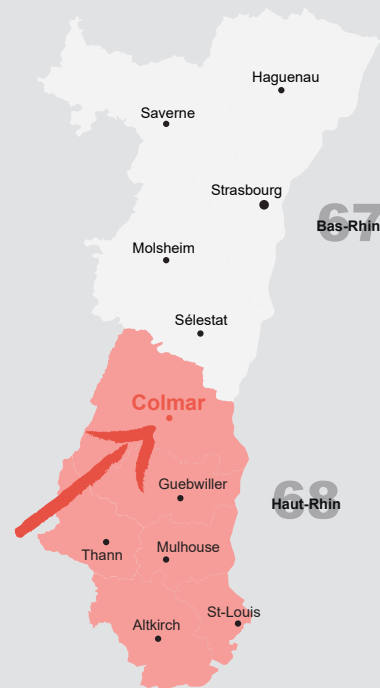


L'équipe projet



DESCRIPTIF DU PROJET ET BÉNÉFICES POUR LES ÉLÈVES

Le projet permet aux élèves de pratiquer le vélo en toute sécurité, dans un environnement urbain en leur proposant un accompagnement, en fournissant le matériel nécessaire (vélos, casques et chasubles). La mutualisation se réalise entre plusieurs écoles du secteur de collège et en apprenant également aux élèves à prendre soin et à entretenir leur matériel. L'enjeu est ainsi de faire acquérir à tous les élèves du collège et des 5 écoles de l'éducation prioritaire de Colmar une réelle autonomie à vélo et une maîtrise en toute sécurité de la pratique du cyclisme dans les conditions réelles de circulation.





OBJECTIFS

- Acquérir les compétences du socle du savoir rouler à vélo en cycle 1, 2 et 3
- Promouvoir la pratique du vélo pour sensibiliser au développement durable
- Promouvoir la pratique du vélo pour l'émancipation des personnes
- Permettre aux élèves d'être en sécurité dans la pratique du vélo
- Améliorer la santé des élèves



PARTENAIRES (collectivités, associations...)

Mairie de Colmar
Collectivité Européenne d'Alsace (CEA)
Association CADRES
Lulu cycles
Bike'n run'in
UNSS
Police municipale



FINANCEMENT ACCORDÉ

Notre école, faisons-la ensemble

35 000 € et 2 IMP

Collectivités

Mairie de Colmar : aide logistique, aide matérielle (aménagement des locaux de stockage, bâti (construction d'un local « vélos » dans une école)
Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) : Aménagement d'espace existants pour le rangement du matériel et entretien du matériel (15 000 €).